

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

**Avis relatif à la tarification des pansements URGOSTART PLUS ABSORB
visés à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale**

NOR : *SPRS2324047V*

En application de la convention entre le comité économique des produits de santé et les laboratoires URGO, les tarifs et les prix limites de vente au public en € TTC (PLV) des produits visés ci-dessous sont fixés comme suit et prennent effet à compter du treizième jour suivant la date de la publication du présent avis au *Journal officiel* :

CODE	DÉSIGNATION	Prix de cession en € HT	TARIF/PLV en € TTC
1322243	Pansements hydrocellulaires, 36 cm2, URGO, URGOSTART PLUS ABSORB, B/10.	13,69	21,23
1372710	Pansements hydrocellulaires, 156 cm2, URGO, URGOSTART PLUS ABSORB, B/10.	57,56	73,87
1328151	Pansements hydrocellulaires, 300 cm2, URGO, URGOSTART PLUS ABSORB, B/10.	107,38	133,65
1379310	Pansements hydrocellulaires, 36 cm2, URGO, URGOSTART PLUS ABSORB, B/16	21,91	31,09
1328872	Pansements hydrocellulaires, 156 cm2, URGO, URGOSTART PLUS ABSORB, B/16	92,10	115,32
1333873	Pansements hydrocellulaires, 300 cm2, URGO, URGOSTART PLUS ABSORB, B/16	171,80	210,96